

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Distr. LIMITEE

A/C.1/35/L.19 13 novembre 1980 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

Trente-cinquième session PREMIERE COMMISSION Point 48 e) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

ETUDE DES RAPPORTS ENTRE LE DESARMEMENT ET LA SECURITE INTERNATIONALE

Chypre, Pérou, Philippines : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 32/87 C du 12 décembre 1977, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général d'entreprendre une étude des rapports existant entre le désarmement et la sécurité internationale,

Rappelant également ses résolutions S-10/2 du 30 juin 1978, 33/91 du 16 décembre 1978 et 34/83 A du 11 décembre 1979,

- 1. Prend acte du rapport du Secrétaire général (A/35/486) qui contient une lettre du Président du Groupe d'experts chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et la sécurité internationale informant le Secrétaire général qu'étant donné l'ampleur du sujet à traiter, ainsi que la complexité et le caractère très délicat des questions en jeu, le Groupe aurait besoin de plus de temps pour terminer ses travaux;
- 2. <u>Prie</u> le Secrétaire général de poursuivre l'étude et de lui présenter le rapport final à sa trente-sixième session.